

SOFRANEUF

Revêtement semi-épais garnissant d'aspect mat
aux résines acryliques en phase aqueuse

- ✓ Excellent garnissant
- ✓ Polyvalence : classement D3 ou D2
- ✓ Idéal pour les fonds structurés et l'entretien des ETICS
- ✓ Protège le béton de la carbonatation
- ✓ Protection du film contre les micro-organismes

Protection
des Façades

D3 / D2



DEFINITION

Produit de peinture en phase aqueuse d'aspect mat, à base de copolymères acryliques, pour la protection de surface des bétons ou des maçonneries enduites, utilisable comme revêtement semi-épais (RSE) ou comme peinture microporeuse de façade.

DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX : neufs, de rénovation ou d'entretien.

EMPLACEMENT : à l'extérieur.

DESTINATION : ravalement de façade. Entretien d'anciens ETICS (K2).

CONDITIONNEMENTS ET TEINTES

- Fût de 15 L.
- Livré en blanc et dans toutes les teintes (TC / TF) du POLYCROM® SYSTEME.
- Les teintes sont réalisables à la machine à teinter.
- Pour certaines teintes avec Y < 35 %, la technologie COLOR RSC permet de respecter les exigences du NF DTU 59.1 (nous consulter).

APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PREPARES :

conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (cf. DoP - QR CODE) :

- parements de béton brut de décoffrage, de produits industriels en béton, panneaux-dalles de béton cellulaire,
 - béton ou maçonnerie d'éléments enduits au mortier de liant hydraulique,
 - panneaux de fibres ou particules à liant ciment,
 - briques et pierres de parement,
 - revêtements scellés ou collés de petits éléments de pâte de verre ou de carreaux de céramique,
 - supports en béton nécessitant la réparation d'éclats de matériau dus à des corrosions d'armatures (systèmes qualifiés C1),
 - enduits au mortier de plâtre gros, chaux aérienne et sable, ou plâtre gros ancien avec ou sans chaux ou sable,
 - anciens revêtements compatibles reconnus en bon état de conservation et parfaitement adhérents au support.
- Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

SOFRANEUF s'emploie aussi :

- en qualité de revêtement semi-épais (A₁), pour l'entretien des ETICS faïencés (cf. système K2 suivant Règles professionnelles SFJF/UPPF relatives à l'entretien et à la rénovation des ETICS).

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

SOFRANEUF s'applique généralement directement sur le support propre et sain en cas d'entretien et/ou de rénovation. Sur fonds bruts, il est fortement conseillé d'appliquer préalablement l'impression VERSAFIX E, VERSAFIX E "Granité Plus" ou VERSAFIX S (cf. fiches techniques) pour assurer une bonne homogénéité de l'ensemble. Il est impératif de traiter complètement tout élément de façade commencé, d'arête à arête (ou entre joints de calepinage). Prévoir un seul numéro de lot sur des faces de même exposition. On arrêtera le RSE (D3) au-dessus de la rupture de capillarité si elle existe, ou à défaut à 25 cm du terrain naturel minimum.

Le soubassement pourra être traité en D2 avec par exemple deux couches de SOFRANEUF diluées à 5 %.

Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C ou supérieure à 35°C, ni par humidité relative supérieure à 80 %, par temps de gel, par risque de pluie immédiat, sur supports gelés, sur supports chauds d'une température supérieure à 35°C, sur supports mouillés.

DILUTION : à l'eau.

Brosse et rouleau :

En couche d'impression : 5 % (10 % sur fonds structurés).

En couche intermédiaire : 0 à 5 % (10 % sur fonds structurés).

En couche de finition D3 : 0 à 3 %.

En couche de finition D2 : 3 à 5 %.

Pistolet sans air : 15 %.

MATERIEL :

- Brosse spéciale acrylique.
- Rouleau polyamide texturé 14 à 18 mm.
- Pistolet sans air : buses Ø 17 à 19 millièmes de pouce et filtres de 50 mailles.

CONSOMMATION :

D2 : 200 à 250 g/m² par couche.

D3 : 250 à 400 g/m² par couche.

Consommation variable d'environ 20 % en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

TEMPS DE SECHAGE (à 23°C et HR = 50 %) :

Sec en surface : 4 heures.

Recouvrable : 24 heures.

NETTOYAGE DU MATERIEL : à l'eau, immédiatement après usage.

NETTOYAGE ET PREPARATION DES FONDS :

conformes au NF DTU 59.1.

- Décapage des revêtements mal adhérents ou incompatibles avec le revêtement à appliquer.
- Elimination par rinçage de la totalité des résidus de décapage chimique.
- Lessivage et rinçage à l'eau sous pression (40 à 60 bar).
- Ragréage et rebouchage si nécessaire.
- Lichens et moisissures : traitement avec le produit de nettoyage FONGIMUR sans rinçage (cf. fiche technique).

SOFRANEUF

MODE D'APPLICATION		Sur fonds farinants et/ou poreux et/ou friables	Sur fonds bruts	Sur fonds de peinture ou revêtements durs et sains	
Fixateur		PLEXIFILM E ou S dilué	-	-	
Impression ⁽¹⁾		VERSAFIX E, VERSAFIX E "Granité Plus", VERSAFIX S 200 g/m²		SOFRANEUF dilué à 200-250 g/m²	
D2 SUR FONDS LISSES	Intermédiaire/Finition	1 à 2 couches de SOFRANEUF à 200-250 g/m² ⁽²⁾			1 couche à 200-250 g/m²
D3 SUR FONDS LISSES OU STRUCTURES	Intermédiaire/Finition	2 couches de SOFRANEUF à 250-300 g/m²			1 couche à 400 g/m²

Il est impératif de consulter les Fiches Techniques des Produits cités ci-dessus avant mise en peinture.

⁽¹⁾ Impressions recommandées. Autres impressions possibles (nous consulter). ⁽²⁾ La couche intermédiaire est facultative en film mince. Néanmoins, la durabilité du revêtement sera améliorée par l'application d'une telle couche. L'ensemble des couches intermédiaire et de finition peut être remplacé par un revêtement semi-épais (NF DTU 59.1).

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

APTITUDE A L'USAGE :

Fonction générale : produit de construction faisant l'objet d'une déclaration de performances "DoP" (cf. QR CODE ci-après), conformément à la spécification technique harmonisée retenue pour son marquage CE selon l'usage prévu (cf. encadré ci-dessous).

Fonctions particulières par référence à FD T30-805 :

- protection du film contre les micro-organismes : contient un agent de préservation du feuil contre le développement des micro-organismes,
- masquage du faïencage avec complément d'imperméabilisation aux eaux de pluie des bétons, enduits hydrauliques, ou organiques,
- protège le subjectile des pollutions atmosphériques,
- frein à la carbonatation des bétons (C1 selon NF EN 1062-1) : $sd(CO_2) = 135 \text{ m}$,
- apporte une texture et une couleur uniforme au support.

IDENTIFICATION :

- Classement normalisé : **G₃E₄S₂V₂W₃A₁C₁** (classement français D3).
- Classement normalisé : **G₃E₃S₂V₂W₂A₀C₀** (classement français D2).
- Caractérisation selon NF T 36-005 : famille I - 7b₂.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Extrait sec :

En poids : $69,2 \pm 2,0 \%$.

En volume calculé : $53,5 \pm 2,0 \%$.

Masse volumique : $1,49 \pm 0,05 \text{ kg/dm}^3$ (en blanc).

Point d'éclair : non inflammable, produit en phase aqueuse.

Présentation en pot : produit épais.

Aspect du feuil sec :

Mat.

Indice de brillant à $85^\circ = 1$.

Poché.

Conservation : 12 mois en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Contrôle qualité : cf. DoP (QR CODE ci-après).

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Sécurité en cas d'incendie : Euroclasse B-s1, d0 sur support classé A1 ou A2-s1, d0.

Sur ETICS, se reporter à la DoP du système. Le produit est conforme aux exigences du § 5.1 du guide de Préconisations "ETICS-PSE" V2 de septembre 2020 en ce qui concerne l'entretien et la rénovation des ETICS-PSE (attestation EFR-19-004686 d'EFFECTIS France).

Fiche de Données de Sécurité : accessible sur le site www.soframap.com ou www.quickfds.com.

Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire : accessible sur le site www.soframap.com ou sur la base INIES/CSTB.

COV (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) : valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/l. Ce produit contient moins de 1 g/l COV.

AUTRES INFORMATIONS

Référentiels d'emploi, durée de vie, entretien, stockage, déchets : cf. DoP (QR CODE ci-après).



CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE"

Le produit décrit dans cette fiche est un produit de peinture (ou connexe). Les informations données sont le résultat d'essais et vérifications pour un emploi approprié dans le respect des règles de l'art : normes, règles professionnelles et documents techniques d'emploi du fabricant qui les complètent. Il appartient à l'acheteur d'apprécier ces caractéristiques pour l'emploi du produit, après avoir contrôlé que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition plus récente. Son emploi est possible par des non-professionnels conformément aux informations données sans nécessité de se reporter aux documents normatifs pouvant être cités. Les professionnels doivent s'y reporter ainsi qu'à nos conditions générales de vente et tout autre document qui les complète.

Date de révision : avril 2025

